

**AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES
D'ARCHITECTURE POUR LES ETUDES ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DU SIEGE DE LA BIG A CONAKRY**

I. Présentation de la Banque Islamique de Guinée (BIG)

La Banque Islamique de Guinée, Première Banque privée de Guinée, est présente à Conakry et l'intérieur du pays, notamment Boké, Kindia, Mamou, Labé et Kankan

Elle envisage de construire son siège social à Conakry, République de Guinée.

A cet effet, elle lance un appel d'offres public ouvert à tous les Bureaux d'études d'architecture nationaux et internationaux pour le recrutement d'un Cabinet qui sera chargé des études et la supervision des travaux de construction dudit siège.

II. Préparation des offres

2.1 Visite préalable des lieux et séance d'informations

La Banque Islamique de Guinée (BIG) invitera tous les soumissionnaires à participer à une visite des lieux affectés à la construction de son siège. Lors de cette visite une séance d'information et de communication sera tenue pour présenter les ambitions et les préoccupations de la banque.

Les soumissionnaires ne pouvant pas se déplacer pour la visite des locaux pourront solliciter (par courriel) le plan actuel du siège.

2.2 Documentation

Tous les documents relatifs au projet et qui sont nécessaires à l'établissement des offres seront mis à la disposition des soumissionnaires.

Les soumissionnaires devront préparer et déposer leurs offres dans un délai maximal de 30 jours.

III. Présentation des offres

Les soumissionnaires présenteront des offres constituées des éléments suivants :

3.1 Une offre financière qui précise les coûts honoraires des prestations du Cabinet

3.2 Une offre technique comprenant les informations suivantes :

- ✓ Un numéro de registre du commerce
- ✓ Un agrément professionnel
- ✓ Une attestation de l'Ordre des Architectes de Guinée.
- ✓ Les références techniques du cabinet relatives à des prestations similaires (avec noms et adresses des clients, extraits des contrats, attestations de bonne fin de mission).
- ✓ Planning pour études, suivi et contrôle des travaux

3.3 Une présentation sommaire du projet comprenant les informations suivantes :

- Une proposition de conception de projet de construction de 3 immeubles à bâtir sur une superficie de 3.200 m² dont un de R+6 (sur 5.000 m²) qui servira de siège (à construire maintenant) et les autres dans le futur.

Le programme architectural doit tenir compte des aspects suivants :

- Un accès principal pour les clients (à l'entrée) ;
- Un accès secondaire pour les clients (à la sortie) ;
- Un accès pour le personnel (Entrée et Sortie) ;
- Une salle pour restaurant d'au moins 100 personnes qui pourrait servir de salle de banquet ;
- Une salle de détente et relaxe (20 places) avec toilettes Homme et Femme ;
- 15 bureaux individuels pour les Directeurs avec toilettes internes ;
- 15 bureaux qui peuvent contenir au moins 6 personnes par Département (bureaux cloisonnés avec une hauteur de 2 mètres) avec une possibilité de 3 personnes supplémentaires ;
- Toilettes : au moins 2 toilettes pour Hommes et 2 toilettes pour Femmes par étage, 2 toilettes visiteurs distinctes ;
- Une salle IT de norme international : système de détection automatique d'incendie, bonbonne à gaz pour incendie, porte coupe-feu, système d'accès biométrique etc...
- Une climatisation centrale ;
- Une grande salle d'archives : au sous-sol ou au rez-de-chaussée ;
- Un bureau pour le syndicat avec toilette intérieure ;
- Un bureau pour les chauffeurs (au moins 5 places) avec toilette intérieure ;
- Deux salles pour les Gendarmes et vigiles ;
- Une salle pour l'infirmerie avec une toilette ;
- Un plan d'évacuation pour chaque étage et un escalier de secours pour tout le bâtiment ;
- Une salle de sport (capacité 50 personnes au moins) ;
- Deux grandes salles de conseil pour les réunions du CODIR, les CA et comités spécialisés ;
- Une grande salle de formation et une petite bibliothèque avec salle de lecture ;
- Privilégier des bureaux paysagés pour les Départements Back-office avec cloisonnement total du bureau du Responsable du Département (bureau individuel) ;
- Une architecture imposante avec une façade qui attire et symbolise la confiance, la puissance financière et le respect. Ajouter une petite touche orientale qui symbolise le fait que nous soyons une banque islamique.
- Une salle de prière avec une toilette à proximité ;
- Eviter de placer les groupes électrogènes au sous-sol ;
- Prévoir une terrasse panoramique avec un petit jardin paysagé au 7^e étage qu'on pourrait aménager pour les fêtes du personnel et certaine rencontre solennelle ;
- Prévoir au minimum deux ascenseurs de 8 à 10 personnes ;
- Prévoir un parking au sous-sol et partiellement au rez-de-chaussée.

NB : L'architecture choisie doit refléter un caractère imposant d'une institution bancaire

- Un plan de situation et un plan d'implantation des 3 ouvrages.
- Une estimation du coût global du projet.
- Les éléments suivants uniquement pour le bâtiment R+6 (le siège à construire maintenant)

- Les vues en plan, les élévations, les coupes nécessaires et les perspectives des ouvrages.
- Un descriptif sommaire des principaux matériaux de construction et décoratifs intérieurs et extérieurs.
- Une estimation du coût.
- Une estimation du coût par l'architecte conseil afin de mieux comparer les offres des différents soumissionnaires.

Pour permettre au Maître d'ouvrage de faire un choix judicieux du projet à bâtir, chaque cabinet fera une présentation afin de justifier les raisons qui ont motivé son choix architectural (fonctionnalité de la conception esthétique et autres orientations nécessaires).

IV. Profil du cabinet à recruter

Le cabinet à retenir aura au moins les qualifications ci-dessous énumérées :

- Une expérience professionnelle de minimum 15 ans
- Une preuve (Attestation) d'être en règle avec l'Ordre National des Architectes de Guinée (ONAG) ou tout autre organe similaire
- Un agrément professionnel (arrêté ministériel) en tant que bureau d'études d'architecture.
- Une haute qualification par son parcours professionnel et son expérience dans les missions de la construction, de la réhabilitation, de l'aménagement et du conseil aux entreprises, ainsi que par ses qualités relationnelles.
- Une parfaite connaissance de la réglementation en matière d'aménagements et de construction en république de Guinée.
- Un personnel comprenant au moins un architecte ayant au moins 10 ans d'expériences dans ce domaine et des ingénieurs spécialistes dans divers corps d'état et ayant chacun au moins 5 ans d'expériences.

N.B: Avoir assuré la maîtrise d'œuvre d'au moins un projet de construction d'un siège de banque est un atout.

V. Missions attendues du Cabinet qui sera recruté

La mission à confier au Cabinet sera une mission de maîtrise d'œuvre et qui sera composée de 2 parties.

a. Etudes

Sur la base de la proposition de conception du projet de construction choisie par la BIG, le Cabinet retenu aura à effectuer, sans limite, les missions et tâches principales suivantes :

- Elaborer le projet jusqu'au D.A.O (Dossier d'Appel d'Offres).
- Proposer à la BIG une méthodologie de mise en œuvre du projet, c'est-à-dire de la conception jusqu'à la fin des travaux de construction.
- Participer aux réunions du comité de construction du siège de la BIG, conformément à la méthodologie adoptée par la BIG.
- Participer aux dépouillements des offres des entreprises soumissionnaires.
- Analyser et évaluer les offres des soumissionnaires et faire un rapport à cet effet

b. Supervision et Contrôle des travaux

Le cabinet mettra à la disposition du projet une équipe multidisciplinaire pour la supervision et le contrôle des travaux en conformité avec le cahier des charges et suivant les règles de l'art en matière de construction.

Dans ce cadre, sa mission comprend notamment les prestations suivantes :

- La visite du chantier, afin de contrôler la mise en œuvre, aussi fréquemment que nécessaire, mais au moins une fois par semaine.
- La vérification des plans et détails d'exécution dressés par les entreprises chargées des travaux.
- L'élaboration, à l'attention des entreprises, d'un descriptif succinct des aspects techniques fondamentaux : stabilité physique du bâtiment, électricité, fluides, chauffage et climatisation sur la base de schémas de principe ainsi que l'hydrothermie et acoustique si nécessaire.
- La vérification et validation des fiches techniques et échantillons proposés par les entreprises chargées des travaux.
- L'établissement des documents complémentaires nécessaires à la bonne exécution des travaux.
- Le contrôle des matériaux, des ouvrages et des éléments de construction tels que prévus dans le cahier des charges, le cas échéant.
- L'avertissement, sans délai, à l'attention du maître d'ouvrage de tout problème ou malfaçon.
- L'assistance au maître d'ouvrage lors des réceptions provisoire et définitive des ouvrages ainsi que la rédaction des procès-verbaux (PV).
- Consigner dans des PV toutes les observations et recommandations (refus des travaux non conformes et la prise de mesures pour y remédier en temps utiles par exemple).
- Apporter gratuitement à ses plans toutes les modifications (plans de récolements) rendues nécessaires pendant l'évolution des travaux.

VI. Durée des prestations

a. Etudes

Le cabinet préparera le dossier complet de l'appel d'offres (DAO) pour la construction du siège dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la date de réception de la lettre de notification de la BIG.

b. Contrôle des travaux

Pour le suivi des travaux de construction, le délai commencera à compter du début des travaux de construction et s'étendra jusqu'à la réception provisoire, avec obligation d'assistance à la réception définitive.

VII. Obligations

Le cabinet est tenu d'exécuter toutes les prestations prévues par les présents termes de références. Pour cela il s'engage à :

1. Mettre en place les moyens nécessaires de façon à effectuer sa prestation dans des conditions de qualité irréprochable.

2. Assurer ses missions dans la plus grande rigueur et le professionnalisme requis.
3. Respecter les textes de lois en vigueur relatives à l'architecture et à la construction.
4. Effectuer ses prestations de façon tout à fait irréprochable avec une discrétion absolue sur tout ce qui touche aux activités de la banque ; il doit se garder de divulguer toutes informations relatives au projet de construction à une tierce partie.

VIII. Dispositions générales

Les deux parties seront liées par un contrat dès la signature de la lettre de notification à laquelle seront joints les présents termes de références visés par la BIG.

La signature du Cabinet sur ce document induit sa parfaite connaissance des droits et obligations des deux parties et son acceptation de tous les paramètres de son engagement.

IX. Délai de soumission

Les offres, sous pli fermé, doivent être soumises au plus tard **le 24 juin 2022 à 16 heures précises** au siège de la Banque Islamique de Guinée, sis à l'immeuble NAFAYA, 6è Avenue de la République, BP 1247 Conakry, en face du Commissariat Central de Kaloum.

Celles soumises au-delà de ce délai ne seront pas acceptées.

Les offres soumises par courriel ne seront pas acceptées.

X. Dépouillement des offres

La séance de dépouillement des offres sera ouverte à toutes les Entreprises, ayant soumissionné, au siège de la Banque Islamique de Guinée le 27 juin 2022 à 10h 30mn.

Fait à Conakry, le 23 mai 2022